

Conformément aux obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD¹), il est porté à votre connaissance que les données initialement collectées par la Société ARTHEA SAS en sa propre qualité de responsable de traitement dans le cadre de l'organisation du jeu-concours « Paris je te quitte » peuvent faire l'objet d'un traitement de données opéré par Limoges Métropole en sa qualité de responsable de traitement dans certaines conditions telles que définies ci-après.

N.B. : la présente notice d'information porte exclusivement sur le traitement de données réalisé par Limoges Métropole consécutivement à la transmission de données collectées initialement par la Société ARTHEA SAS en sa propre qualité de responsable de traitement.

Elle ne concerne en aucun cas les traitements opérés par la Société ARTHEA SAS préalablement à la transmission des données à Limoges Métropole ; ces traitements initiaux relevant exclusivement de la propre responsabilité de traitement de la Société ARTHEA SAS à qui il incombe en cette qualité de s'assurer du respect de l'ensemble des obligations inhérentes au RGPD s'imposant à elle.

Finalités :

1. Permettre à la Communauté urbaine de Limoges Métropole de traiter les données relatives au gagnant du jeu-concours « Paris je te quitte » afin de permettre à Limoges Métropole d'organiser le séjour à Limoges du gagnant au jeu-concours.
2. Permettre à Limoges Métropole, selon le consentement des participants, de les contacter afin de les informer des dispositifs d'accompagnement à l'accueil de nouveaux résidents sur le territoire de la Communauté urbaine de Limoges Métropole.

N.B. : Les données personnes non-gagnantes du séjour à Limoges ET n'ayant pas consenti à être contactées par Limoges Métropole ne seront pas transmises à Limoges Métropole par la Société ARTHEA SAS.

Fondement :

- Du consentement de la personne au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques (article 6.1-a du RGPD).

Données traitées :

- Coordonnées (*) : numéro de téléphone ; adresse mail.
- Etat civil, identité : nom ; prénom.
- Données liées aux habitudes de vie : données figurant dans le formulaire de participation portant sur l'attrait que représente pour eux le territoire géographique de Limoges ; données figurant dans le formulaire de participation liées à un éventuel projet des participants des participants d'installation à Limoges.
- Autres catégories de données : données de toutes natures que les participants seraient susceptibles de faire figurer de leur propre initiative dans les champs de saisie libre du formulaire de participation sans qu'elles ne soient expressément sollicitées par Limoges Métropole.

() Au titre de la finalité 2, Limoges Métropole contactera exclusivement par mail les personnes ayant consenti à être contactées ; aucun échange initial ne s'effectuant par téléphone.*

Les participants ayant consenti à être contactés par Limoges métropole mais n'ayant pas indiqué d'adresse mail ne pourront en conséquence être contactés par Limoges Métropole.

Durée de conservation des données :

Au titre de la finalité 1.

- Les données traitées par Limoges Métropole au titre de cette finalité sont conservées par Limoges Métropole le temps nécessaire à l'organisation du séjour à Limoges du gagnant au jeu-concours.
- Si le gagnant au jeu-concours n'a formulé aucun souhait d'être accompagné par Limoges Métropole dans un projet d'installation à Limoges consécutivement à son séjour à Limoges, ses données seront supprimées dans un délai maximum de trois (3) mois postérieurement au terme de son séjour à Limoges.
- Si le gagnant au jeu-concours a formulé auprès de Limoges Métropole le souhait d'être accompagné par les services de la Communauté urbaine dans un projet d'installation à Limoges consécutivement à son séjour à Limoges, les données nécessaires à cet accompagnement seront alors collectées et traitées au regard de finalités et de modalités de traitement différentes de celles figurant dans la présente notice et inscrites par Limoges Métropole à son registre des activités et traitements pour l'exercice de ses compétences.

Au titre de la finalité 2.

- Les données des personnes ayant consenti à être contactées par Limoges Métropole au titre de cette finalité sont conservées par Limoges Métropole pendant la durée nécessaire à l'établissement de la relation avec les personnes concernées et à l'évaluation de leurs projets.
- Si, lors de l'évaluation de leurs projets, les personnes concernées souhaitent être accompagnées par les services de la Communauté urbaine dans un projet d'installation à Limoges, les données nécessaires à cet accompagnement seront alors collectées et traitées au regard de finalités et de modalités de traitement différentes de celles figurant dans la présente notice et inscrites par Limoges Métropole à son registre des activités et traitements pour l'exercice de ses compétences.
- Si, à l'issue de l'évaluation de leurs projets, les personnes concernées ne souhaitent pas être accompagnées par Limoges Métropole dans un projet d'installation à Limoges, les données de ces personnes seront supprimées dans un délai maximum de trois (3) mois à l'issue de la signification par ces personnes à Limoges Métropole de leur souhait de ne pas donner suite à un accompagnement.

¹ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

N.B. : comme indiqué dans les « données traitées » de la présente notice d'information, Limoges Métropole contactera initialement les personnes uniquement par mail au titre de la finalité 2.

Dans l'éventualité où les personnes n'auraient pas indiqué d'adresse mail dans le formulaire de participation au jeu-concours, quant bien même elles auraient consenti à être contactées par Limoges Métropole, les données des personnes n'ayant pas indiqué d'adresse mail ne feraient l'objet d'aucun traitement par Limoges Métropole et seraient supprimées dès le constat d'absence d'une adresse mail de contact.

Destinataires des données :

- Les données traitées au titre des finalités le sont par les services de Limoges Métropole suivants :
 - ⇒ Le Pôle Attractivité et développement économique.
 - ⇒ Les services administratifs de rattachement de ce Pôle.

Droits associés au traitement :

- Les personnes concernées disposent des droits suivants qu'elles peuvent exercer sur leurs données :
 - Droit d'accès,
 - Droit de rectification,
 - Droit à l'effacement,
 - Droit à la limitation du traitement,
 - Droit à la portabilité,
 - Droit d'opposition par retrait du consentement.

Les demandes d'exercice de droits peuvent être formulées auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Limoges Métropole :

- Par voie postale à l'adresse du siège de Limoges Métropole à l'attention du DPO
19 rue Bernard Palissy, CS 10001 87031 Limoges Cedex 1
- Par voie numérique via le [formulaire dédié](https://www.limoges-metropole.fr) sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>), menu « Limoges Métropole / L'institution / Nos politiques en matière de protection des données ».

Indépendamment des droits inhérents aux bases légales retenues pour ces traitements, toute personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve sa résidence habituelle, son lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si elle considère que le traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du RGPD.

Les réclamations auprès de l'autorité de contrôle peuvent être formulées auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

- Sur le site web de la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour toute question relative à l'organisation du jeu-concours « Paris je te quitte » ou aux dispositifs mis en œuvre par Limoges Métropole visant à accompagner des personnes dans un projet d'installation à Limoges, vous pouvez vous adresser au Pôle attractivité et Développement économique de Limoges Métropole aux coordonnées suivantes pde@limoges-metropole.fr

En participant au jeu-concours « Paris je te quitte », vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions et modalités de traitement de vos données telles qu'indiquées dans la présente notice d'information et notamment :

- **Que vous consentez au traitement de vos données si vous êtes gagnant de ce jeu-concours pour les finalités décrites au titre de la finalité 1,**
- **Que vous disposez de la possibilité de consentir ou non à être contactés par Limoges Métropole au titre de la finalité 2.**